



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2013

Lieu : refuge d'Hermenches

Présidence : Mme Marie-Anne Levrand

Mme Janine Böhi-Wenger, vice-présidente du CCS, représente Mme Rosmarie Abbühl, présidente du CCS, lors de cette assemblée.

1. Bienvenue

Mme Levrand souhaite à tous les participants la cordiale bienvenue à cette assemblée générale extraordinaire. Elle les remercie de leur présence, ce qui lui fait particulièrement plaisir. Elle y voit un signe tangible de l'attachement porté au Groupe Romand et surtout à nos fidèles compagnons, les collies.

2. Constatation de la validité de la convocation

Marie-Anne constate la validité de la convocation qui a été envoyée dans les délais impartis par nos statuts.

La liste des présences est contrôlée et la qualité de membre des personnes présentes vérifiée.

27 membres sont présents, ainsi que 17 accompagnants.

Se sont excusés :

Mesdames Yvonne Bettex, Sylvana Hirt, Virginie Rambert, Isabelle Saugeon, et Marceline Tschumy, ainsi que monsieur Hans-Rudolf Christen.

Mme Levrand rappelle à toutes les personnes présentes que seuls les membres du GR ont le droit de s'exprimer.

Elle déclare cette assemblée décisionnelle, et ouvre la séance à 11 h.

3. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs de cette assemblée sont désignés en la personne de MM. Claude Lindegger et Raphaël Bolli.

4. Nomination d'un ou d'une rédactrice pour le P.V.

Mme Patricia Mayoraz Bolli accepte cette tâche.

5. Confirmation de l'ordre du jour

L'ordre du jour accompagnant la convocation est le suivant :

5.1 Actes préliminaires

- bienvenue
- constatation de la validité de la convocation à l'AG selon les statuts
- nomination des scrutateurs
- nomination d'un rédacteur du procès-verbal
- confirmation de l'ordre du jour

5.2 Elections

- président (e)
- caissier (ère)
- secrétaire

Marie-Anne nous rappelle que chaque membre du Groupe Romand a le droit de vote, mais qu'un seul membre par famille est éligible.

5.3 Divers

Elle n'a reçu aucune autre proposition concernant cet ordre du jour et nous remercie de bien vouloir l'accepter par main levée.
L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

6. Elections

Election du président ou de la présidente

Une proposition de candidature en la personne de M. Jean-Jacques Jossevel est parvenue à la présidente. Elle pose la question à l'assemblée s'il y a d'autres candidats ou candidates dans la salle.

Comme ce n'est pas le cas, elle propose de passer au vote. M. Jean-Jacques Jossevel est élu président du Groupe Romand du Collie Club Suisse, à l'unanimité.

Marie-Anne remercie Jean-Jacques de se mettre au service de notre Groupe. Pierrette en fait de même.

Election du caissier ou de la caissière

Une proposition de candidature en la personne de Mme Françoise Thibaud est parvenue à la présidente. Elle pose la question à l'assemblée s'il y a d'autres candidats ou candidates dans la salle.

Comme ce n'est pas le cas, elle propose de passer au vote. Mme Françoise Thibaud est élue caissière du Groupe Romand du Collie Club Suisse, à l'unanimité.

Marie-Anne remercie Mme Françoise Thibaud de se mettre au service de notre Groupe et la remercie d'avance pour toute la charge de travail qui va lui incomber.

M. Oesch demande à la présidente des explications sur les causes de cette AG extraordinaire. Christelle Kunz lui répond en faisant un résumé des faits. La présidente lui explique qu'il aura tout loisir de poser des questions sous le point « divers ».

Election du ou de la secrétaire.

Une proposition de candidature en la personne de Mme Patricia Mayoraz Bolli est parvenue à la présidente. Elle pose la question à l'assemblée s'il y a d'autres candidats ou candidates dans la salle.

Comme ce n'est pas le cas, elle propose de passer au vote. Mme Patricia Mayoraz Bolli est élue secrétaire du Groupe Romand du Collie Club Suisse, à l'unanimité.

Marie-Anne remercie Mme Mayoraz Bolli de se mettre au service du GR et la remercie d'avance pour toute la charge de travail qui va lui incomber.

Les statuts du GR prévoient que le comité soit composé de trois personnes au minimum. Mme Levrant souligne qu'il serait nécessaire et fort agréable de pouvoir étoffer ce comité afin de partager un travail conséquent.

Elle propose aux membres présents d'y réfléchir jusqu'à la prochaine assemblée générale qui aura lieu au printemps 2014.

Elle réitère encore ses remerciements aux personnes qui ont accepté de se mettre à la disposition du GR.

7. Divers

Mme Levrand passe la parole à l'assemblée.

M. Jossevel en profite pour se présenter brièvement aux membres qui ne le connaîtraient pas, et informe les participants que c'est à sa demande expresse que Mmes Thibaud et Mayoraz Bolli ont accepté d'assurer l'intérim, montrant par là leur attachement au Groupe Romand.

La parole n'étant plus demandée, Marie-Anne clôt l'assemblée, à 11 h 15.

La Présidente :

La secrétaire :

Marie-Anne Levrand

Patricia Mayoraz Bolli

